

France : les salariés travaillent en moyenne 39,5 heures par semaine

C'est moins que la moyenne des pays de l'UE, selon une étude publiée vendredi par le ministère de l'Emploi. La France se trouve en effet au 21^{ème} rang.

"*Le travail c'est la santé*" chantait Henri Salvador. "*Travailler c'est trop dur*" estimait de son côté Zachary Richard. Qui a raison ? Tout dépend de quel côté on se place. Mais en France la question du temps de travail est largement discutée. A chaque élection, elle est remise sur le tapis. Il y a les partisans d'une augmentation de la durée hebdomadaire de travail et ceux qui cherchent à la réduire. Depuis le mois de janvier 2000, la loi Aubry fixe à 35 heures la durée hebdomadaire de travail pour les salariés français. Mais dans les faits qu'en est-il ?

Selon une étude publiée vendredi par le ministère de l'Emploi, la réalité montre que les Français travaillent plus que ce que prévoit la loi. En effet, les salariés à temps complet travaillaient en moyenne 39,5 heures en semaine normale en 2011. C'est plus que ce que révélait la même enquête en 2003 mais c'est toutefois moins que la moyenne des pays de l'UE.

En clair, la "durée habituelle hebdomadaire" de travail pour une semaine sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.), incluant les heures supplémentaires régulières, est en France l'une des plus faibles de l'Union européenne. L'Hexagone se retrouve en effet au 21^e rang des 27 pays que comptait l'UE en 2011, précise la Direction des études statistique du ministère du Travail (Dares). Entre 2003 et 2011, si la durée hebdomadaire de travail a augmenté de 1,7% à 39,5 heures, elle est plus basse que les 40,4 heures en moyenne dans l'UE à 27. Dans le détail socio-professionnel, les cadres affichaient des durées plus longues (44,1 h) que les employés (38,3 h) et les ouvriers (38 h).

A l'inverse, pour les salariés à temps partiel, la durée habituelle de travail est plus longue (à 36,6 heures) en moyenne en France que celle européenne. En tenant compte des jours de congés, fériés et éventuels repos, la "durée collective hebdomadaire" des salariés à temps complet était de 35,8 heures en 2011.

Sur l'ensemble de l'année, leur temps de travail effectif, congés et absences inclus, s'établissait à 1 683 heures ou 213 jours de travail. Pour rappel, elle était d'environ 1 900 heures dans les années 1950. La durée annuelle des cadres était de 1 867 heures bien qu'ils disposent de plus de jours de RTT (11 en moyenne contre 8 pour les employés et 6 pour les ouvriers).

Les méthodes de collecte et de classification des données rendent délicates les comparaisons entre pays, notamment des durées annuelles, prévient la Dares dont l'étude s'appuie pour le cas français sur diverses sources (enquêtes trimestrielles et annuelles menées auprès des entreprises et enquête emploi de l'Insee menée en continu auprès des ménages).